

Commune de Myon

1 rue Georges Colomb 25440

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 25 AVRIL 2022 A 20h15

Etaient présents : Mesdames Boichut Yolande, Maire Anne-Sophie, Petetin Colette, Vionnet Sarah et Messieurs Bardey David, Cabaud Claude, Faivre Claude, Martin Benoît, Vallet Louis.

Etaient absents excusés : Madame Castella Marielle, Monsieur Deleule Patrick

Secrétaire de séance : Madame Boichut Yolande

Amortissement réseau chaleur

Madame le Maire informe les conseillers que l'extincteur de la chaufferie a dû être remplacé. Coût de l'opération : 263.71 euros.

Clôture du budget lotissement

Compte tenu de la vente de toutes les parcelles, le budget lotissement n'a plus lieu d'exister. Madame le Maire propose que ce budget soit supprimé au 31/12/2022.

Il est à préciser que toutes les opérations comptables ainsi que le reversement de l'excédent au budget principal de la commune seront réalisées au cours de l'exercice budgétaire 2022.

Après délibération, et à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal accepte la clôture du budget lotissement au 31/12/2022 et autorise madame le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette opération.

Maintenance éclairage public

Après étude de diverses propositions, le Conseil Municipal décide de confier la maintenance de l'éclairage public à l'entreprise Gauthier de Chenecey Buillon. Les interventions seront faites « au coup par coup », à la demande.

Par ailleurs, à titre d'essai, il a été décidé, en vue de réduire la consommation d'électricité, d'éteindre les luminaires de la commune au cours de l'été de minuit à 5 heures.

Aménagement aire de jeux

Le Conseil Municipal décide l'achat d'une table et de bancs.

Les bancs sous la porcherie, au pont de Bérard nécessitent d'être rafraichis. Si une personne souhaite faire ces travaux, la commune lui fournira toutes les fournitures.

Remplacement armoire frigorifique

L'une des deux armoires frigorifiques de la salle de convivialité étant H.S, des devis sont étudiés. Le Conseil Municipal choisit la société Thirode de Poligny et autorise Madame le Maire à signer le devis d'un montant de 1 950 euros HT.

Ratios avancement de grade

Dans le cadre de la procédure d'avancement de grade de certains agents, le Conseil Municipal doit fixer les taux pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade.

Après délibération, le Conseil Municipal définit ces ratios.

Travaux Belle-Eau

Suite aux travaux effectués au captage de Belle Eau, la société TP Clerc, ayant fait quelques aménagements non prévus, présente une facture en sensible augmentation. Après négociation, le montant du surcoût à régler est ramené à 100 euros.

Le Conseil Municipal, par 4 voix contre, 5 voix pour, accepte ce devis de l'entreprise Eta TP Clerc.

Balayage du village

La société Franche Comté Balayage propose un balayage professionnel de la voirie pour un montant de 1200 euros. Le Conseil Municipal valide cette prestation.

Questions diverses

- 🌸 **Fleurissement du village** : une réunion aura lieu le vendredi 6 mai à 15 heures en mairie,
- 🌸 **Corvée du village** : cette corvée est prévue le samedi 14 mai. L'accueil se fera de 8h00 à 8h30 dans la cour de l'école,
- 🌸 **Réunion de chantier** : une réunion pour l'aménagement du lotissement aura lieu le 16 mai prochain,
- 🌸 **Réseau d'eau potable** : détection d'une fuite rue du Colombier. Deux devis sont demandés à des entreprises de travaux publics,
- 🌸 **La collecte pour l'Adapei** a rapporté la somme de 740 euros pour l'association.

La séance est levée à 22h30

Le Maire
Sarah Vionnet



Le Pôle Rénovation Conseil, un nouveau service proposé par la Communauté de Communes Loue Lison

Depuis le 1er février 2022, la Communauté de Communes Loue Lison a ouvert un nouveau service pour les habitants du territoire : le Pôle Rénovation Conseil Loue Lison.

Le Pôle Rénovation Conseil propose des **conseils personnalisés, gratuits, neutres et indépendants pour tous projets de rénovation énergétique.**

Le service est à destination des particuliers propriétaires de maison individuelle (occupant ou bailleur) ou des futurs acquéreurs de maison individuelle sur le territoire.

Pour contacter le Pôle Rénovation Conseil Loue Lison :

- par téléphone au 07 88 84 40 93 ;
- par mail : renovationenergetique.louelison@gmail.com ;
- en entretien sur RDV dans les trois Espaces France Services (Quingey, Ornans, Amancey).

Ce service, financé par la Région Bourgogne-Franche-Comté et la Communauté de Communes Loue Lison, est intégré au réseau national des espaces France Rénov' et au dispositif « Effilogis – maison individuelle » initié par la Région.